

Plouber berr-ha-berr

Ploubezre en bref

N°1
Janvier 2016

Édito / Pennad-stur

Ploubezriennes et Ploubezriens,
L'année 2015 qui vient de se terminer aura malheureusement été marquée par les terribles attentats qui ont frappé notre pays. En janvier et novembre, des terroristes se sont attaqués à nos valeurs républicaines et démocratiques. Face à cette barbarie est né un élan de solidarité sans précédent. Je fais le souhait que cet élan puisse perdurer dans le temps. Que 2016 soit une année propice à des actions en faveur du bien vivre ensemble.

Pour 2016, je vous souhaite mes vœux de bonheur, de santé, de solidarité. Que cette nouvelle année puisse vous apporter la réussite dans votre vie personnelle, professionnelle et associative. J'ai une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la peine, la souffrance, ou la solitude.

Durant l'année 2015, de nouveaux résidents se sont installés dans notre commune, et je tiens à leur souhaiter la bienvenue. Pour permettre de continuer à accueillir de nouveaux habitants, des projets dans la ZAC sont en cours de réalisation. Neuf maisons individuelles en accession à la propriété pour primo accédants seront commercialisés au printemps prochain. Des logements sociaux individuels groupés seront également réalisés dans le lotissement François Le Guillou.

Nous avons souhaité apporter des modifications au bulletin municipal afin que celui-ci soit, à notre sens, le plus approprié possible. C'est pourquoi ce numéro de janvier que nous vous proposons, ne compte que quatre pages, et est consacré principalement aux informations municipales. Nous avons choisi de l'appeler Plouber Berr-ar-berr (Ploubezre en bref). Le traditionnel Kelou sera à présent édité en mai et en octobre. En espérant que ces changements vous satisfèrent pleinement. Mon équipe et moi-même, en collaboration avec les services municipaux, allons continuer à travailler avec rigueur et enthousiasme ; en ayant toujours à l'esprit le souci de l'intérêt général, et le respect de tous.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal une bonne et heureuse année 2016.

Bloavezh mat 2016 ! Yec'hed ha prespolite !



Brigitte Gourhant

Projet d'accession à la propriété

Rue Pierre MARZIN, 9 maisons individuelles en accession à la propriété, 4 T3 (64.50m²) et 5 T4 (83.00m²) pour primo-accédent pour un prix clés en mains de **132 000€ à 162 000€**. Ces prix s'entendent pour des logements entièrement terminés avec espaces extérieurs aménagés. La commercialisation commence au premier trimestre 2016 pour un démarrage prévisionnel des travaux en septembre 2016 et une livraison à l'automne 2017.

Pour tous renseignements, **ARMOR HABITAT, agence de Lannion, 22300 LANNION au 02 96 14 04 04.**



Aléas de livraison du dernier Kelou de juillet

Vous êtes nombreux à ne pas avoir reçu le Kelou du mois de juillet, et nous nous en excusons. La seule explication que nous avons est que ces KELOU ont été égarés par la société de distribution, et que les recherches qu'elle a pu faire n'ont pas abouties. Par la suite il n'a pas été possible de réimprimer et redistribuer le bulletin dans un délai convenable. Si vous souhaitez l'obtenir en format papier, il reste quelques exemplaires disponibles en mairie. Sinon, vous pouvez en disposer en ligne sur le site de la commune (<http://www.ploubezre.fr/>). A l'avenir, n'hésitez pas à appeler en mairie pour signaler la non distribution du Kelou dans votre boîte aux lettres.

Projet logements sociaux Armorique Habitat

Un projet de 9 logements sociaux va voir le jour dans la ZAC et sera situé au bas du lotissement François Le Guillou. Il se composera de 3 logements T3 duplex (dont 2 avec garages), 3 logements type T3 plein pied et 3 logements type T4 avec garage. Ce projet est porté par Armorique Habitat. Le cabinet d'architectes est la SARL d'architecture Tommy Martin de Lannion. Cette réalisation permettra l'aménagement du lotissement François Le Guillou. Le dépôt de permis est prévu pour février 2016. Ce projet est mené dans le cadre de l'OPAH avec Lannion Trégor Communauté.



SOP D'ARCHITECTURE DELVAUX & TOMMY-MARTIN

ARMORIQUE
HABITAT

Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ
Lannion-Trégor-Komuneh

Du nouveau mobilier pour un cadre plus agréable et des conditions de travail plus favorables

Travailler dans de bonnes conditions est le souhait de n'importe quel salarié.

L'ergonomie, à savoir l'organisation des postes de travail des employés et notamment ceux de la cantine scolaire est une réflexion à mener conjointement avec les élus et les principaux intéressés.

Aussi, après discussion avec Manuel Desbois, responsable du restaurant scolaire, et ses agents de cuisine, et dans le cadre de travaux d'isolation phonique, il a été décidé par la municipalité de changer de mobilier de cantine. En effet, la manipulation quotidienne du mobilier en bois engendrait chez le personnel des douleurs physiques. De plus, Le mobilier, lui aussi, laissait paraître des signes de fatigue au bout de 25 ans de bons et loyaux services...

Plusieurs sociétés de restauration collective ont été sollicitées, et c'est la société « Mac Mobilier » qui a retenu notre attention pour un montant de 24 049€ ttc. Elle nous a proposé un mobilier plus léger et plus simple à manipuler et à poser sur les tables.



Le personnel est satisfait du changement et le dit : « **on ne gagne pas en temps, mais on est moins fatigué !** » « **Le poids des chaises n'est plus un obstacle aujourd'hui** ».

Dans l'espace dédié aux enfants de maternelle, on a opté pour des tables plus hautes et les chaises surélevées. Notre inquiétude a résidé au début dans la peur pour les enfants de ne pas pouvoir grimper sur celles-ci et de tomber ! Mais, pas de soucis au niveau des enfants qui se sont très vite adaptés à ce nouveau mobilier, et qui sont fiers de manger à la même hauteur que les grands !

Enfin, ces tables surélevées évitent au personnel de se baisser. Les risques de lombalgies sont diminués.

En outre, les enfants trouvent leur cantine plus gaie et le disent « **les couleurs sont sympas** ».

Aujourd'hui, l'équipe du restaurant scolaire souhaiterait décorer le réfectoire avec des photos de fournisseurs locaux pour sensibiliser les enfants à ces produits et mettre un visage sur ceux qui chaque jour leur offrent des produits de qualité.

La chaudière du groupe scolaire

Le groupe scolaire est le bâtiment regroupant l'école primaire et la cantine. Depuis plusieurs années, des travaux visant à réduire les consommations d'énergie de ce bâtiment ont été entrepris. Isolation des plafonds, pose d'un plafond isolé dans le réfectoire, réfection des peintures, amélioration de l'éclairage... Cet équipement contribue à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Profitant de l'arrivée du gaz de ville et du raccordement du groupe scolaire, nous avons choisi de remettre aux normes la chaufferie et d'y installer une chaudière à condensation performante (80 kW) à la place de la vieille chaudière datant de la construction du bâtiment. Les travaux ont été réalisés pendant les vacances d'été pour perturber le moins possible les services.

Grâce aux travaux d'isolation, à la nouvelle chaudière, et à la sectorisation du réseau de chauffage, nous réaliserons d'importantes économies de gaz. De plus, le prix du gaz de ville étant presque 2 fois moins élevé que celui du gaz en citerne, la commune peut espérer de substantielles économies de chauffage.



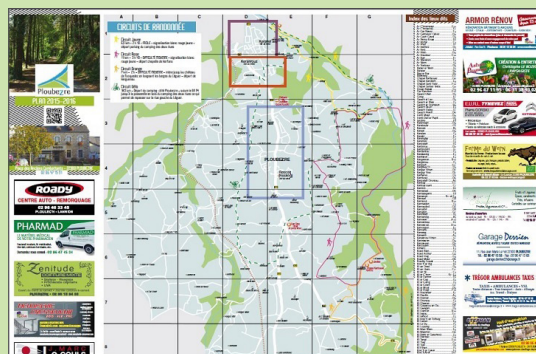
Acquisition d'une épareuse

Les services techniques municipaux se sont équipés d'un nouvel ensemble tracteur-épareuse pour un montant de 117 240 Euros TTC. Le précédent ensemble datait d'une quinzaine d'années et devenait coûteux en entretien. Cet outil, très performant est équipé d'une épareuse et d'une tête cureuse pour l'entretien des 70 kms de voies communales.



Nouveau plan de Ploubezre

Un nouveau plan de Ploubezre a été édité à la fin de l'année, il pourra ainsi renseigner tous ceux qui cherchent un lieu-dit, un lotissement ou une rue qui ne sont pas enregistrés dans les bases de données des GPS ou autre Google maps... Ce plan n'aura pas grevé le budget de la commune car entièrement financé grâce aux annonceurs ayant publié un encart sur le plan. Ce dont nous les remercions à nouveau. Vous pouvez désormais vous procurer un plan à la mairie ou dans les commerces de la commune.



Déchets sur le bord des routes : un appel au civisme

Les déchets jetés sur le bord des routes ou les dépôts sauvages sont nuisibles pour l'environnement. Ils posent également des problèmes de sécurité pour les agents communaux ou départementaux lorsqu'ils interviennent lors des opérations de fauchage des accotements ou de curage. Ces déchets constituent également des sources de danger pour les piétons, les animaux.



Les accotements de certaines routes de la commune offrent un triste spectacle : route de Pors Don, route de la ZAC, route de Keriel, route de Kerfraval, le long de la RD11... Des débris en tout genre garnissent les fossés : canettes de bière, bouteilles en plastique, paquets de cigarettes, emballages divers et variés, sacs poubelles pleins... Les débris proviennent parfois de pertes de chargement imputables à des négligences. Ces matériaux tombés sur la route constituent également un danger pour tous les usagers de la route. C'est également néfaste pour l'environnement. Avant de prendre la route de la déchèterie, il est utile de vérifier l'arrimage du chargement et un filet (ou bâche) n'est pas superflu. Ploubezre est une commune où il fait bon vivre et qui attire de nouveaux habitants. Pour nous et pour eux.

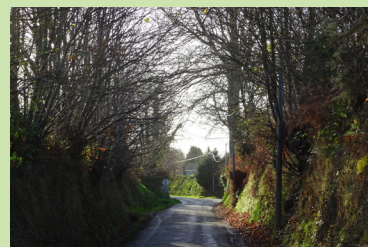
**Gardons les routes propres et préservons notre environnement !
La route n'est pas une poubelle !**

Rappel sur l'élagage en bord de route

La commune est en charge de l'entretien des voies communales. Cela comprend la route en elle-même, les accotements et le fossé. Il est aussi d'usage de passer l'épareuse sur le pied de talus afin d'améliorer la visibilité et la durée de vie de la voie et du fossé.

Le propriétaire des parcelles et des talus bordant les voies communales sont responsables des arbres qui y poussent.

Aux termes des articles L. 141-2 du Code de la voirie routière et R. 161-24 du Code rural, le maire dispose, au titre de ses attributions en matière de gestion et de conservation des biens communaux, du pouvoir de faire



procéder à l'élagage, par les propriétaires des fonds riverains et à leurs frais, des arbres qui avancent sur l'emprise des voies publiques communales et chemins ruraux.

Dans la pratique, on tolère un dépassement tant que celui-ci n'est pas gênant pour la circulation ni pour l'entretien des routes.

Cette règle n'est pas assez appliquée et cela pose de nombreux problèmes aux usagers : arrachage des bâches des camions, accrochage de véhicules agricoles, dégradation accélérée de la voirie, bouchage des fossés... De plus, cela entraîne des difficultés pour la réalisation des travaux de réfection des routes communales.

L'équipe municipale souhaite donc mettre l'accent sur cette obligation. Les services de la mairie sont disponibles pour vous simplifier la vie. Pour la réalisation des travaux, on commence par un arrêté de voirie (simple et rapide à émettre). De la signalisation routière peut être mise à disposition par les services techniques pendant la durée du chantier. La route peut aussi être provisoirement coupée.

l'inventaire de zones humides

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, notre commune a sollicité le SAGE Baie de Lannion (Schéma Aménagement et de Gestion de l'Eau) pour réaliser l'inventaire des zones humides présentes sur notre territoire.

Les zones humides ont un rôle très important dans la régulation de l'eau. Elles sont des zones tampons et participent à l'épuration des eaux de surface. Elles jouent aussi un grand rôle écologique par les plantes et les animaux qu'elles abritent.

Cet inventaire a été réalisé par Pauline Delaunay du Sage. Cet inventaire a débuté par la création d'un groupe communal associant les élus, les agriculteurs et la population. Son rôle était principalement de valider la démarche d'inventaire.

Après un travail de plusieurs mois sur les cartes puis sur le terrain, les exploitants agricoles et les propriétaires privés concernés par la présence d'une zone humide ont été invités à émettre leurs avis en mairie. Très peu de problèmes ont été relevés, et l'inventaire s'est très bien passé

dans l'ensemble. Remercions au passage Pauline pour son travail, et les exploitants agricoles pour leur accueil. Enfin, l'inventaire a été validé en conseil municipal le 25/09/2015.



Au niveau communal, 254 ha sont en zone humide, ce qui représente 9% du territoire dont 53 % en boisement, 29% en prairies et 4% en friche. C'est assez faible par rapport à la moyenne. Ces zones sont le plus souvent situées autour du Léguer, de ses affluents et autour du Min Ran. La carte est disponible en Mairie.

Pour les agriculteurs, le classement des terres en zone humide ne provoque pas de changement majeur. Il est juste important de les maintenir, le remblai, le comblement et l'affouillement sont donc interdits sur ces zones.

La carte des zones humides sera insérée au PLU. L'identification des zones humides a aussi pour conséquence de rendre inconstructible certains terrains sur la commune.

Cérémonie du 11 novembre

Le jour anniversaire de l'armistice de 1918, Ploubezre commémorait la journée Nationale de la Victoire et de la paix. Après une cérémonie religieuse très recueillie à l'église, un bel hommage a été rendu aux monuments aux morts.



C'était sans imaginer le drame qui surviendrait deux jours plus tard à Paris.



Pour nous, ces 130 personnes fauchées injustement, sont, elles aussi, mortes pour la France. Elles symbolisent le bonheur de vivre dans un pays libre et en paix.

Mot des élus de l'opposition municipale

Ploubezre fait partie des rares communes à avoir des finances supplémentaires grâce à l'augmentation de la population. Hélas ! L'urbanisation n'est plus la priorité. Les conséquences seront néfastes : écoles, commerçants, artisans, services, ZAC, bourg, ... les dégâts sont déjà là. Nous avons laissé une situation dynamique mais après avoir surfé 2 ANS sur nos projets, que nous réserve M^{me} le maire ? Bloavezh mat 2016.

Don du sang



Vous aimeriez sauver des Vies ? Donnez votre Sang

Toute personne entre 18 et 71 ans peut le faire ! Pour un premier Don, se munir d'une pièce d'identité, ne pas être à jeun.

Pour 2016, voici les dates de collecte sur LAN-NION,

aux URSULINES :	17 mai	27 septembre
25 janvier	18 mai	28 septembre
26 janvier	19 mai	28 novembre
27 janvier	25 juillet	29 novembre
14 mars	26 juillet	30 novembre
15 mars	27 juillet	
16 mars	26 septembre	

Il faut 800 Donneurs PAR JOUR en Bretagne, plus de 8 000, par jour, en France .

Merci d'avance pour les blessés, les malades, ...

Etat civil (à la date du 8/12/2015)

Naissances : 28
Baptêmes républicains : 6
Mariages : 13
Décès : 31

Évènements à venir

Le jeudi 28 avril 2016 : passage du Tour de Bretagne cycliste

Le lundi 2 mai 2016 : La Redadeg (la course pour la langue bretonne) pour en savoir plus : <https://www.ar-redadeg.bzh/fr/qu-est-ce-que-la-redadeg/>

Le samedi 25 juin 2016 : La Pierre Le Bigaut (pour aider la recherche sur la mucoviscidose) pour en savoir plus : <http://www.laplmuco.org/l-association/presentation/>



AGENDA 2016

JANVIER

Samedi 9 : cérémonie des vœux du maire (CAREC)

Dimanche 24 : Bal des Genêts d'Or (CAREC)

Vendredi 29 : Loto Sté de chasse (CAREC)

Dimanche 31 janvier : Concert (Eglise)

FÉVRIER

Samedi 6 : Fest Noz MIN RAN ? (CAREC)

Dimanche 7 : Animation Country HAPPY BOOTS (CAREC)

Vendredi 26 : Théâtre Muco (CAREC)

Dimanche 28 : Théâtre Muco (CAREC)

MARS

Samedi 12 : Repas des chasseurs (Propriétaires terriens) (CAREC)

Samedi 14 : AG + Repas Sté de chasse (CAREC)

Dimanche 20 : Pot au Feu de la Paroisse (CAREC)

AVRIL

Samedi 2 : Loto Ploubz'Anim (CAREC)

Samedi 3 ou le 10 : Fest Deiz MIN RAN (CAREC)

MAI

Samedi 14 : Repas + Danse HAPPY BOOTS (CAREC)

Samedi 28 et dimanche 29 : Pardon de Kerauzern (CAREC)

JUIN

Weekend du 11 : Fêtes patronales (CAREC)

Samedi 18 juin : exposition + portes ouverts La Ruche Artistique (Salle André paugam)

Samedi 18 : concert La Ruche Artistique (CAREC)

Samedi 25 juin : Repas fin d'année USP (CAREC)

JUILLET

Samedi 16 juillet et Dimanche 17 juillet ou le Samedi 23 juillet et Dimanche 24 juillet : kermesse des chasseurs de Ploubezre (Boulodrome)

AOÛT

Mardi 2 août : Festival Tango (CAREC)

Lundi 15 août : vide grenier des chasseurs de Ploubezre (Boulodrome)

SEPTEMBRE

Samedi 3 septembre : forum des associations de 9h à 12h (Salle André paugam)

Dimanche 11 : Vide Grenier de Ploubz'anim ? (CAREC)

Dimanche 11 septembre : Courir pour la Vie Courir pour Curie (Salle André paugam)

Samedi 24 : Repas des Anciens (CAREC)

OCTOBRE

Samedi 1^{er} : Repas Cécile Espoir (CAREC)

Samedi 15 : Repas Association Charlotte (CAREC)

NOVEMBRE

Dimanche 6 : Bal des Genêts d'Or (CAREC)

Vendredi 11 : Bébé Pucés de Ploubz'anim (CAREC)

Dimanche 13 : Repas de l'Association Diocésaine (CAREC)

Samedi 19 : AG de l'ASELP (CAREC)

Dimanche 20 : AG + Repas des Genêts d'Or (CAREC)

DÉCEMBRE

Dimanche 4 : Téléthron (CAREC)